

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000



Actes d'urbanisme

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. dernière page : » où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence notable.

Ce formulaire permet de répondre aux questions préalables suivantes :

- ✓ Mon projet est-il soumis à la procédure d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?
- ✓ Si oui, mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.**

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique)

.....
.....

Commune et département) :

Adresse :

.....

Téléphone : Fax :

Email :

Projet :

1- Nature du projet et localisation :

→ **Nature du projet :**

.....
.....
.....

→ **Localisation :**

Le projet est situé sur la (les) commune(s) de :

Lieu-dit : Code Postal :

Joindre dans tous les cas un plan de situation permettant de localiser le projet (photocopie de carte IGN au 1/25 000ème).

→ **Autorisation sollicitée :**

Permis de construire

Permis d'aménager

2- Le projet est-il soumis à la procédure d'évaluation des incidences Natura 2000 ?

Pour les permis de construire : (répondre aux questions dans l'ordre)

A) Le projet est situé dans un site classé ?

OUI

NON

x **Si oui**, alors au titre de l'autorisation en site classé et de l'article R.414-19-8° du code de l'environnement, le projet est soumis à évaluation des incidences. **Passez les questions B), C) et D) puis poursuivez le remplissage du formulaire.**

x **Si non**, je passe à la question suivante.

B) Le projet est situé en tout ou partie dans Natura 2000 ?

OUI

NON

x **Si non**, alors je suis dispensé d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Je passe au dernier cadre du formulaire (date et signature).

x **Si oui**, je passe à la question suivante.

C) Le document d'urbanisme de la commune (POS/PLU ou carte communale) concernée par le projet a déjà fait l'objet d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ou d'une évaluation environnementale ?

OUI

NON

x **Si oui**, alors je suis dispensé d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Je passe au dernier cadre du formulaire (date et signature).

x **Si non**, je passe à la question suivante.

D) Le projet de construction est réalisé dans le cadre d'un permis d'aménager qui a déjà fait l'objet d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ?

OUI

NON

x **Si oui**, alors je suis dispensé d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Je passe au dernier cadre du formulaire (date et signature).

x **Si non**, le projet est soumis à la procédure d'évaluation des incidences. Poursuivez la complétude du formulaire.

Pour les permis d'aménager : (répondre aux questions dans l'ordre)

A) Le projet est situé dans un site classé ?

OUI NON

x Si oui, alors au titre de l'autorisation en site classé et de l'article R.414-19-8° du code de l'environnement, le projet est soumis à évaluation des incidences. **Passez les questions B) et C) et poursuivez la complétude du formulaire.**

x Si non, je passe à la question suivante.

B) Le projet est situé en tout ou partie dans Natura 2000 ?

OUI NON

x Si non, alors je suis dispensé d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Je passe au dernier cadre du formulaire (date et signature).

x Si oui, je passe à la question suivante.

C) Le document d'urbanisme de la commune (POS/PLU ou carte communale) concernée par le projet a déjà fait l'objet d'une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 ou d'une évaluation environnementale ?

OUI NON

x Si oui, alors je suis dispensé d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Je passe au dernier cadre du formulaire (date et signature).

x Si non, le projet est soumis à la procédure d'évaluation des incidences. Poursuivez la complétude du questionnaire.

3- Le(s) site(s) Natura 2000 concernés :

Si mon projet se situe dans un site classé, mais pas dans un site Natura 2000, je coche cette case et j'indique à quelle distance mon projet se trouve par rapport au site le plus proche :

Nom du site : _____ Distance relative : _____ km

Si mon projet se situe sur un ou plusieurs sites Natura 2000, quel(s) site(s) sont concernés? (Compléter ci-dessous)

Nom du site	n° du site
	- FR72
	- FR72
	- FR72

4- Définition plus détaillée du projet

→ **Caractéristiques du projet :**

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

Emprise au sol temporaire (phase chantier) : **en m²**
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

Emprise au sol permanente: **en m²**
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> < 100 m ² | <input type="checkbox"/> 1 000 à 10 000 m ² (1 ha) |
| <input type="checkbox"/> 100 à 1 000 m ² | <input type="checkbox"/> > 10 000 m ² (> 1 ha) |

Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si l'intervention générera des aménagements connexes : système d'assainissement et de rejets d'eaux pluviales, voirie et réseaux divers, espace de parking, zones de stockage, installations temporaires, remblai, défrichage...

Information type d'assainissement : **individuel** **collectif**

Décrire succinctement ces aménagements (**assainissement**, chemin...) et les localiser sur la carte.

.....
.....
.....
.....
.....

→ **Durée prévisible des travaux et période envisagée :**

- **Durée précise si connue :** (Jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> < 1 journée | <input type="checkbox"/> < 1 semaine |
| <input type="checkbox"/> ≤ 1 mois | <input type="checkbox"/> >1 mois |

- **Période précise si connue :**

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante(s) :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Printemps | <input type="checkbox"/> Automne |
| <input type="checkbox"/> Été | <input type="checkbox"/> Hiver |

5 – IDENTIFICATION DES INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

→ Incidences potentielles de travaux soumis à autorisation / déclaration au titre du code de l'urbanisme

Les caractéristiques du projet permettent d'identifier les incidences potentielles qu'il sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales qui sont à l'origine de la désignation de sites Natura 2000.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet.

Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés.

Cocher les cases concernées par votre projet :

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
<input type="checkbox"/> Emprises sur milieu naturel	Destruction d'habitats et d'habitats d'espèce	Tous habitats et espèces d'intérêt communautaire
<input type="checkbox"/> Période des travaux	Dérangement d'espèces en période de reproduction / parturition / nidification	Toutes espèces d'intérêt communautaire (ex. oiseaux, chauve-souris, amphibiens...)
<input type="checkbox"/> Travaux sur bâtiments existants	Destruction de gîtes de reproduction, dérangement	Toutes espèces d'intérêt communautaire (ex. oiseaux, chauve-souris, amphibiens...)
<input type="checkbox"/> Rejets directs dans le milieu aquatique	Pollution des eaux, altération d'habitats	Tous habitats humides, cours d'eau, toutes espèces d'intérêt communautaire liées au milieu aquatique (ex. poissons, oiseaux amphibiens, insectes, loutres, visons ...)
<input type="checkbox"/> Arasement de haies, bosquets,...	Destruction d'habitats d'espèces : abris, territoires de chasse,...	Toutes espèces d'intérêt communautaire (ex. insectes, chauve-souris, oiseaux surtout ...)
<input type="checkbox"/> Plantations d'ornement	Dissémination d'espèces végétales invasives	Tout milieu d'intérêt communautaire
<input type="checkbox"/> Travaux d'assèchement, drainage	Disparition d'habitats et d'habitats d'espèces	Milieux humides, toutes espèces d'intérêt communautaire (ex. amphibiens..)
<input type="checkbox"/> Édification de murs ou clôtures à petites mailles	Rupture de connexion entre habitats d'espèce	Toutes espèces d'intérêt communautaire (ex. amphibiens surtout)
<input type="checkbox"/> Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris

→ **Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation**

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites. Ces listes sont accessibles :

- via le portail national Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>
- via le portail régional Natura 2000 : <http://www.natura2000-> (en cours de construction)

Chaque espèce ou habitat a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet. **Pour chaque espèce ou habitat identifié au moyen du tableau précédent, vérifier si la zone d'influence de votre projet croise l'aire de sensibilité de l'espèce ou de l'habitat.**

Dans le cas où aucune aire de sensibilité n'est concernée par la zone d'influence du projet, celui-ci n'aura a priori pas d'incidences significatives sur le ou les sites Natura 2000 étudiés.

Dans le cas contraire, vous devez apprécier les incidences potentielles de votre projet au regard de son importance et des exigences écologiques des milieux et des espèces.

Pour vous aider dans votre demande, vous pouvez contacter la D.D.T 24 qui vous indiquera les coordonnées de l'opérateur technique en charge du suivi du site concerné.

6 – INCIDENCES DU PROJET

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées en justifiant vos conclusions.

L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Destruction ou perturbation d'espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...). Lesquelles ? :

.....
.....
.....
.....
.....

Décisions prises lors de l'élaboration du projet permettant de supprimer ou réduire les incidences du projet :

Le projet aura d'autant moins d'incidences sur le ou les sites Natura 2000 s'il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel : adaptation des emprises, mise en défens de zones sensibles en phase de travaux, aménagements favorables aux espèces d'intérêt communautaire, ...

.....
.....
.....
.....
.....

7 - CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet. A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- ✓ Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- ✓ Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il dispensé d'évaluation des incidences (paragraphe 2) ?

OUI

NON

Si non, le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :